

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 JUIN 2023

IV – RESSOURCES HUMAINES

Rapport n°1 : Evaluation des risques professionnels avec un accompagnement technique et méthodologique du Centre de Gestion du Gers

La prévention des risques professionnels entre dans les obligations légales des employeurs du secteur public.

A ce titre, le Centre de Gestion du Gers propose un accompagnement technique et méthodologique d'aide à la réalisation de l'évaluation des risques professionnels.

Au regard des prises de compétences et de l'augmentation conséquente du nombre d'agents, il est important d'inscrire « D'Artagnan en Fezensac » dans la réalisation d'une démarche de prévention sur le thème de l'évaluation des risques professionnels.